COMPTE-RENDU

Commission Administrative Paritaire catégorie B du 11-12 septembre 2025

ORDRE DU JOUR

1) Ouverture de la séance par le Président

La séance a été ouverte à 9h20 par le chef du bureau BGMRHC, Président. Il rappelle que les débats en CAP sont confidentiels.
Le président insiste sur le fait que certains dossiers ne devraient pas parvenir en CAP. Ce n'est pas obligatoirement le jour de l'entretien CREP mais tout au long de l'année qu'un bilan peut être effectué avec l'agent. Le bilan CREP porte sur l'année passée. Les désaccords portent souvent sur des relations interpersonnelles. Une attention particulière doit être porté sur la rédaction des CREP.

Le quorum pour la tenue de la CAP est atteint.

2) Lecture des déclarations liminaires

Deux déclarations liminaires ont été lues en séance ; la DL de l'UNSA Défense vous a été communiquée.

En réponse :
- Le président a rappelé l'importance du dialogue social notamment en local.
- Savoir dire les choses et les écrire quand elle mérite de l'être.
- Concernant les procédures CAP, un versement calendaire du CIA pourrait être étudié dans le cadre des recours CREP.
- Avancement : remplir les conditions statutaires ne suffit pas à prétendre à l'avancement. C'est au niveau local que l'on travaille sur le déroulé de carrière. Le dialogue social local à toute son importance pour les conditions statutaires, la qualité du dossier et le parcours de carrière.

3) Désignation du secrétaire adjoint

- Le secrétariat adjoint a été tenu par un commissaire paritaire de l'UNSA Défense

4) Validation de compte rendu de séance

- 3 procès-verbaux ont été présentés : séances de janvier et février 2025, et consultation écrite d'août 2025. Ils ont été votés à l'unanimité.

5) Examen de 10 recours CREP

- Chaque recours a été étudié, chacune des demandes de l'agent a fait l'objet d'une étude, des propositions ont été faites par l'administration et par vos commissaires.
  A l'issue, chacune des propositions a été soumise aux votes par le Président.

- Sur l'ensemble des dossiers présentés, plusieurs demandes ont reçu un avis favorable à l'unanimité. Quelques points ont fait l'objet de discussions et ont abouti d'un vote partagé.

Nous avons noté que de nombreux recours sont portés par des agents en fin de carriere.

Conclusion :

L'UNSA Défense souligne la qualité des échanges durant cette CAP. Les commissaires ont participé à ce dialogue constructif et en remercient les representants de l'Administration et l'équipe SRHC.

La prochaine CAP des B se tiendra
les 09 et 10 octobre 2025

Pour toutes questions n'hésitez pas à contacter vos élus de la CAP des catégories B :
Nathalie GALAUP, Lionel CHRETIEN, Oifa CHAUMERON, Christophe CÔTE-DERNIER